

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
MERCREDI 4 MARS 2026**

DÉLIBÉRATION N°2026-051

Conseillers en exercice :	77	L'an deux mille vingt-six, le quatre mars, à dix-huit heures,
Présents :	48	le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire à
Absents excusés :	18	la salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour,
Pouvoirs :	11	après convocation légale en date du 26 février 2026, sous
Votants :	59	la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Gilles BIGOT, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, M. Pierre CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Gérard DELPY, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Éric GOMESSE, M. Jérôme GRAS, MME Martine GUIBERT, MME Nathalie LESTEVEN, MME Annick MALLET, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc PUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, MME Bernadette RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Michel ROUFFIAC, M. Robert ROUSSEL, M. Jean-Luc SABATIER, MME Maryline VICARD.

Absents excusés :

M. Frédéric ASTRUC, M. Hervé VIGIER, M. Richard BONAL, M. Claude BONNEFOI, M. Robert BOUDON, MME Céline CHARRIAUD, MME Yolande CHASSANG, MME Bonnie DELEPINE, MME Nadine JANVIER, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDÉVIGNE, MME Marine NEGRE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Pierre SEGUIS, M. David VITAL.

Pouvoirs :

MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT
M. Philippe DELORT donne pouvoir à M. Jérôme GRAS
MME Ghislaine DELRIEU donne pouvoir à M. Gilbert CHEVALIER
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU
MME Olivia GUEROUULT donne pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE
M. Christian GRENIER donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN
M. Gilbert GLANDIERES donne pouvoir à M. René PELISSIER
M. Axel JOURQUIN donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT
M. Bernard REMISE donne pouvoir à M. Jean-Luc BOUCHARINC
M. Christophe VIDAL donne pouvoir à M. Loïc POUDEROUX

M. Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **11 MARS 2026**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **11 MARS 2026**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par les citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Application Télérecours
015-200066660-20260304-DELIB2026-051-BF
Date de télétransmission : 11/03/2026
Date de réception préfecture : 11/03/2026

**OBJET : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET ANNEXE
ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

RAPPORTEUR : Monsieur Daniel MIRAL

Madame Céline CHARRIAUD, Présidente, quitte la salle des séances pour le vote des comptes financiers uniques 2025.

Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU, Vice-Président, est élu Président de Séance.

Le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Alimentation en eau potable fait apparaître un déficit de la section de fonctionnement et un excédent de la section d'investissement.

Ce budget annexe retrace le fonctionnement du service des forages de Coltines et du service eau créé dans le cadre du transfert obligatoire de la compétence.

- Forages de Coltines

En fonctionnement, les dépenses d'un montant global de 73 489,16 € sont conformes aux prévisions et comprennent essentiellement des dépenses d'électricité pour 34 941,06 €, les intérêts d'emprunt pour 6 715,89 €, ainsi que la dotation aux amortissements pour 17 419,10 €. Les charges à caractère général sont en baisse par rapport aux années précédentes en raison de la baisse des tarifs d'électricité.

Les recettes constatent les ventes d'eau réalisées pour un montant de 75 137,47 €. Elles sont légèrement supérieures à la prévision, et permettent de dégager un excédent de fonctionnement sur le service d'un montant de 2 755,55 €.

En investissement, un poste de télégestion a été installé pour 3 698,50 €. Le service se clôture avec un excédent d'investissement de 16 016,42 € lié aux écritures d'amortissement.

- Service eau

Un service de gestion de l'eau devait être mis en place avec le transfert obligatoire de la compétence eau à Saint-Flour Communauté. Ce transfert n'étant pas effectif, les dépenses sont inférieures à la prévision.

En fonctionnement, les charges à caractère général concernent l'équipement et le loyer du bureau du responsable de service. Les charges de personnel concernent le recrutement d'un responsable de service arrivé en avril mutualisé avec le service « assainissement » (70 % pour l'eau).

En recettes, un reversement de salaire d'un montant de 52 187,37 € a été réalisé pour le travail effectué par le responsable sur l'étude de transfert de compétence, et par la régie Assainissement à hauteur de 30 % pour la mutualisation.

En investissement, du mobilier de bureau a été acquis pour un montant de 1 456,74 €, financé par un emprunt.

La dette en capital s'élève à 115 032,98 € au 31 décembre 2025 contre 134 771,83 € au 31 décembre 2024.

⇒ Résultats d'ensemble définitifs :

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement	- 1 086,60 €
- Résultat de clôture de la section d'investissement	+ 13 304,13 €

Résultat global définitif de l'exercice 2025 + 12 217,53 €

Pour mémoire, résultat global définitif Exercice 2024 + 11 564,30 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la présentation détaillée du Compte Financier Unique du budget annexe Alimentation en eau potable annexée à la délibération ;

Vu le Compte Financier Unique du budget annexe Alimentation en eau potable ;

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20260304-DELIB2026-051-BF
Date de réception en préfecture : 11/03/2026
Date de réception préfecture : 11/03/2026

Vu le résultat du Compte Financier Unique du budget annexe Alimentation en eau potable, dressé en collaboration par la Présidente de Saint-Flour Communauté et le Comptable public, arrêté aux montants suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		1 106,85 €		13 035,95 €		14 142,80 €
Opérations de l'exercice	129 520,03 €	127 326,58 €	18 650,92 €	18 919,10 €	148 170,95 €	146 245,68 €
TOTAUX (1)	129 520,03 €	128 433,43 €	18 650,92 €	31 955,05 €	148 170,95 €	160 388,48 €
Résultats de clôture	- 1 086,60 €			13 304,13 €		12 217,53 €
Restes à réaliser (2)						
TOTAUX CUMULES (1+2)	129 520,03 €	128 433,43 €	18 650,92 €	31 955,05 €	148 170,95 €	160 388,48 €
RESULTATS DEFINITIFS	- 1 086,60 €			13 304,13 €		12 217,53 €

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 18 février 2026 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

- ✚ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du Compte Financier unique 2025 du budget annexe Alimentation en eau potable tel que détaillé en annexe de la délibération ;
- ✚ **DECIDE D'ARRÊTER** le Compte Financier unique 2025 du budget annexe Alimentation en eau potable aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération ;
- ✚ **AUTORISE** le Président de séance à signer l'ensemble des documents constituant le Compte Financier Unique 2025 ;
- ✚ **DECIDE DE LUI DONNER POUVOIR** pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 59 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

Le Président de séance,

Jean-Jacques MONLOUBOU

Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

➤ Budget annexe Alimentation en eau potable

❖ Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2023	CA 2024	BP 2025	CFU 2025
011	Charges à caractère général	61 018,88 €	36 855,87 €	41 700,00 €	39 453,53 €
	Service Forages de Coltines	61 018,88 €	36 855,87 €	37 700,00 €	35 610,03 €
	Service Eau			4 000,00 €	3 843,50 €
012	Charges de personnel	14 773,55 €	3 056,75 €	101 500,00 €	55 978,51 €
	Service Forages de Coltines	14 773,55 €	3 056,75 €	4 000,00 €	3 791,14 €
	Service Eau			97 500,00 €	52 187,37 €
014	Reversement à l'agence de l'eau		8 568,00 €	10 000,00 €	9 953,00 €
65	Autres charges de gestion courante			2,00 €	
66	Charges financières	8 033,16 €	7 391,25 €	6 750,00 €	6 715,89 €
68	Dotation aux amortissements	14 775,10 €	17 419,10 €	17 430,00 €	17 419,10 €
	TOTAL DEPENSES	98 600,69 €	73 290,97 €	177 382,00 €	129 520,03 €

Charges à caractère général :

Conformes aux prévisions.

- Forages : dépenses principalement d'électricité avec une baisse confirmée depuis 2024.

- Service eau : Equipement du responsable de service et loyer du bureau.

Charges de personnel :

- Forages : Agents techniques qui vérifient le bon fonctionnement des forages

- Service eau : Recrutement d'un responsable de service arrivé en avril, mutualisé avec le service assainissement. Le réalisé est inférieur à la prévision car les recrutements prévus n'ont pas tous été effectués car la compétence eau n'est pas transférée.

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2023	CA 2024	BP 2025	CFU 2025
002	Excédent reporté	33 795,21 €	10 800,54 €	1 106,85 €	1 106,85 €
70	Produits des services	65 709,63 €	63 366,52 €	90 475,15 €	127 324,84 €
	Service Forages de Coltines	65 709,63 €	63 366,52 €	74 725,15 €	75 137,47 €
	Service Eau			15 750,00 €	52 187,37 €
74	Participation du budget général	3 057,96 €	93,34 €	85 800,00 €	0,00 €
	Service Forages de Coltines	3 057,96 €	93,34 €	50,00 €	
	Service Eau			85 750,00 €	
75	Produits gestion courante				1,74 €
77	Produits exceptionnels	925,97 €	137,42 €		
722	Travaux en régie	15 861,72 €			
	TOTAL RECETTES	119 350,49 €	74 397,82 €	177 382,00 €	128 433,43 €
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT		+ 20 749,80 €	+ 1 106,85 €		- 1 086,60 €

Produits des services :

- Forages : Ventes d'eau légèrement supérieures à la prévision (212 163 m³ en 2025 contre 184 205 m³ en 2024)
- Service eau : Un reversement de salaire d'un montant de 52 187,37 € a été réalisé pour compenser le temps de travail du responsable de service sur la partie assainissement à hauteur de 30 % par la régie Assainissement et sur le transfert de la compétence eau par le budget général.

Résultat de fonctionnement par service :
Forages + 2 755,55 €
Eau – 3 842,15 €

❖ Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2023	CA 2024	RAR 2024	BP 2025 Nouveaux crédits	CFU 2025
16	Emprunt	13 721,65 €	14 328,94 €		13 600,00 €	13 495,68 €
16	Emprunt (reversement au BG)		7 743,17 €			
23	Op. embouteillage				11 365,87 €	0,00 €
23	Op. forages existants	15 861,72 €		2 578,50 €	2 921,58 €	3 698,50 €
21	Op.eau				34 500,00 €	1 456,74 €
TOTAL DEPENSES		29 583,37 €	22 072,11 €	2 578,50 €	62 387,45 €	18 650,92 €

Forages : Installation d'un poste de télégestion en complément des travaux réalisés par le SIEAP Ussel-Coltines.
Service eau : Mobilier de bureau pour le responsable de service.

❖ Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2023	CA 2024	RAR 2024	BP 2025	CFU 2025
001	Solde d'exécution reporté	19 608,05 €	7 739,70 €		13 035,95 €	13 035,95 €
10	Excédents de fonct. capitalisés	2 939,92 €	9 949,26 €			
16	Emprunt				34 500,00 €	1 500,00 €
040	Dotation aux amortissements	14 775,10 €	17 419,10 €		17 430,00 €	17 419,10 €
TOTAL RECETTES		37 323,07 €	35 108,06 €		62 387,45 €	31 955,05 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		+ 7 739,70 €	+ 10 457,45 €			+ 13 304,13 €
RESULTAT DEFINITIF		+ 28 489,50 €	+ 11 564,30 €			+ 12 217,53 €

Un emprunt a été réalisé pour le service eau pour l'achat de mobilier.

Résultat d'investissement par service :
Forages + 13 260,87 €
Service eau : + 43,26 €

Résultat définitif par service :
Forages + 16 016,42 €
Service eau : - 3 798,89 €
(service non mis en place, manque de recettes)

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président de séance,

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 48

VOTE : Pour : 59

Contre : 0

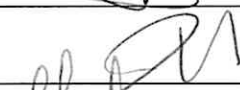
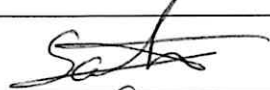
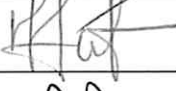
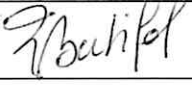
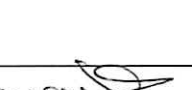
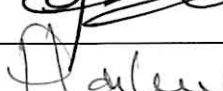
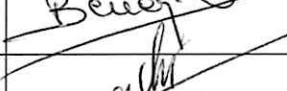
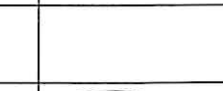
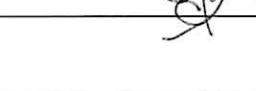
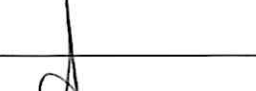
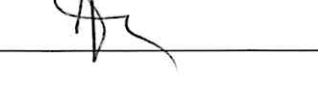
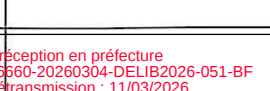
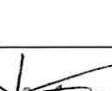
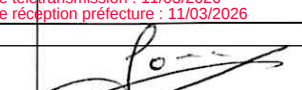
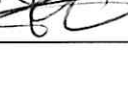
Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Délibéré par le Conseil communautaire, réuni en session ordinaire
À Saint-Flour, le 4 mars 2026

Date de convocation : 26 février 2026

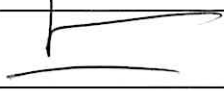
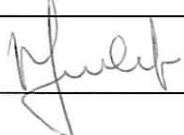
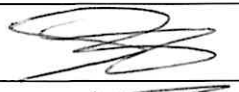
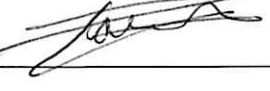
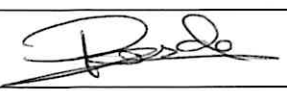
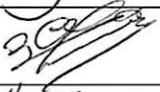
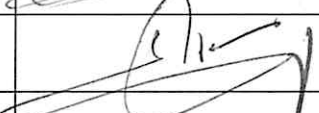
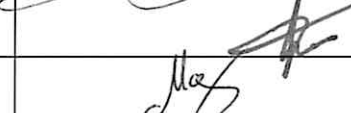
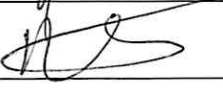
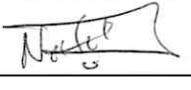
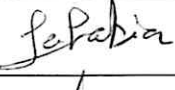
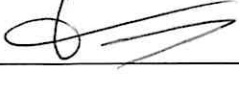
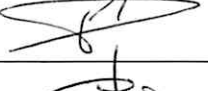
Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
AMARGER Agnès ou CHAUVEL Pascal		CHASSANG Pierre ou FARGES André	
AMARGER Didier ou BERTHON Stéphanie		CHASSANG Yolande ou DECONQUAND Jean-François	
ANDRIEUX Annie ou BARRIOL Jacky		CHASTANG Marcel ou SALSON Benjamin	
ANTONY Béatrice		CHEVALIER Gilbert ou JOURDES Frédéric	
ASTRUC Frédéric ou VERNET Jérôme		CLAVILIER Guy ou BODEAU Jacques	
BATIFOL Nicole		COUDY Bernard ou RIGAL Christophe	
BEAUREGARD Pierrette ou FABRE Hervé		COURET Gérard ou ROBERT-MISSONNIER Isabelle	
BENEZIT Sophie ou MODENEL Alain		DE LAROCHE Philippe ou CONDUITIER Jean-Luc	
BERTHET Jean-Paul		DELCROS Frédéric	
BESSE Marina ou BEC Jean-Pierre		DELEPINE Bonnie	
BIGOT Gilles ou BAGUET Hervé		DELORT Philippe	
BONAL Richard ou AJALBERT Andrée		DELPY Gérard ou MAGENTIES Marc	
BONNEFOI Claude ou ROCHE Alain		DELRIEU Ghislaine ou CUSSAC Thierry	
BOUCHARINC Jean-Luc		ECHALIER Philippe ou DOUET Virginie	
BOUDON Robert ou VAISSADE Sylvie		GENDRE Christian ou ASTRUC Olivier	
BOUDOU Jean-Marc ou BATIFOULIER Amandine		GENDRE Vital ou VERRIERE Louis	
BOULDOIRES Éric		GLANDIERES Gilbert	
BRUN Joël ou COSTANTINI Alberto		GOMESSE Eric ou MAURANNE Nelly	

Accusé de réception en préfecture
20066560-20260304-DELIB2026-051-BF
Date de télétransmission : 11/03/2026
Date de réception préfecture : 11/03/2026

SAINT-FLOUR COMMUNAUTE – ALIMENTATION EN EAU POTABLE

CFU 2025

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
GRAS Jérôme		PETITIMBERT Marie	
GRENIER Christian		PORTAL Sylvie ou TERRISSE Jérôme	
GUEROULT Olivia ou BADUEL Michel		POUDEROUX Loïc ou BONNET Anne-Sophie	
GUIBERT Martine		POUDEVIGNE Pascal ou DELPRAT Arnaud	
JANVIER Nadine ou GINHAC Daniel		POUGNET Marc	
JOURQUIN Axel ou BRIQUEZ Agnès		PRIVAT Jean-Claude	
LAROUSSINIE Jonathan		REMISE Bernard ou FOSSE BALDRAN Catherine	
LESTEVEN Nathalie		RESCHE Bernadette ou ROBERT Thierry	
MALLET Annick		RESCHE Jean-Paul ou CUSSAC Jean-Michel	
MAURY Bernard		REVERSAT Olivier ou MUNERY Céline	
MEZANGE Jean-Marie ou CHASSANG Jean-Pierre		RICHARD Jeanine	
MICHAUD Guy ou CHASSANG Stéphane		ROCHÈS Patricia ou SAINT-JOANIS Sandy	
MIRAL Daniel ou GUY Michel		ROUFFIAC Michel ou CUSSAC Sébastien	
MONLOUBOU Jean-Jacques		ROUSSEL Robert	
MOULIADE Gérard		SEGUIS Pierre ou GRIFFOUL Monique	
NAVECH Louis ou POJOLAT Aurélien		TALAMANDIER Serge ou SABATIER Jean-Luc	
NEGRE Marine		VICARD Maryline	
NIOCEL JULHES Emmanuelle		VIDAL Christophe ou AURIERE Bernard	
PELISSIER René		VIGIER Hervé	
PERRIN Jean-Luc		VITAL David ou RODIER Daniel	

Certifié exécutoire par le Président de séance,
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
À Saint-Flour, le 4 mars 2026

Le Président de séance,

11 MARS 2026

; et de la publication le **11 MARS 2026**

Accusé de réception en préfecture
 015-200066660-20260304-DELIB2026-051-BF
 Date de télétransmission : 11/03/2026
 Date de réception préfecture : 11/03/2026